



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 564

Texte de la question

RÉFORME DE L'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Michel Ménard, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Michel Ménard. Avant de poser ma question à M. le ministre de l'éducation nationale, j'aimerais que nous puissions avoir une réponse à la question sur le chèque transport qu'a posée mon collègue Christian Eckert. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, la Palme d'or décernée au film de Laurent Cantet, *Entre les murs*, est un formidable coup de projecteur sur la vie dans un collège. Cette distinction récompense un réalisateur de talent, bien sûr, mais aussi l'ensemble des élèves et leurs professeurs qui ont participé au tournage.

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche, du groupe de la Gauche démocrate et républicaine, et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. le président. Poursuivez, monsieur Ménard. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

M. Michel Ménard. Ce film montre aussi la complexité du métier d'enseignant.

Dans les établissements, les équipes enseignantes font preuve d'imagination pour que chaque enfant aille au maximum de ses possibilités, en empruntant parfois des chemins très différents. Ne les découragez pas !

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Depuis des mois, des lycéens, des enseignants, mais aussi des parents se mobilisent contre votre projet de réforme des programmes scolaires et la suppression massive de postes dans l'éducation nationale.

(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

À leur légitime inquiétude, vous répondez par le mépris, par la diversion, en voulant imposer un service minimum assuré par les communes. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. André Wojciechowski. Cela vous gêne !

M. Michel Ménard. Comme nous venons de l'entendre, d'ailleurs, c'est la seule réponse de l'UMP au malaise des enseignants et des parents. La diversion ne trompe personne, et surtout pas les parents, qui ont bien compris que c'était la qualité de l'enseignement qui était en jeu.

Hier, en Loire-Atlantique, plus de soixante écoles étaient occupées par les parents. Je suis allé à leur rencontre. Ils ont exprimé leur inquiétude pour l'avenir de l'école, pour l'avenir de leurs enfants. Diminution massive du nombre de postes, augmentation des effectifs des classes, remise en cause des réseaux d'aide pour les enfants en difficulté...

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. La question !

M. Michel Ménard. ...frénésie de réformes sans évaluations des mesures précédentes, absence de concertation avec les différents partenaires : la rentrée de septembre prochain se prépare dans de mauvaises conditions. (" *Démagogue !* " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.) Les collectivités chargées du transport des élèves ne sont pas en mesure d'adapter les circuits de ramassage scolaire, faute d'informations sur les horaires des cours. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

À quel moment se fera l'accompagnement éducatif ? Lorsque les autres enfants seront partis ? À midi, au moment où les camarades de classe suivent des activités dans le cadre d'un contrat éducatif local ? (*Vives exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Posez votre question, mon cher collègue.

M. Michel Ménard. Pour être réussie, une réforme doit être concertée. Ne laissez pas pourrir la situation, monsieur le ministre.

M. le président. Quelle est votre question ?

M. Michel Ménard. J'ai trois questions à vous poser. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Non, votre temps de parole est épuisé : posez votre question !

M. Michel Ménard. Acceptez-vous d'engager une vraie concertation avec tous les partenaires avant de mettre en place une énième réforme ?

M. François-Michel Gonnot. Coupez le micro !

M. Michel Ménard. Allez-vous enfin accepter de revenir sur la réduction du nombre d'enseignants et de personnels dès la rentrée 2008 ?

Demanderez-vous (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) un collectif budgétaire afin d'assurer la rentrée scolaire dans de bonnes conditions ?

M. le président. La parole est à M. Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. Michel Ménard. Nous parlons beaucoup de Grenelle, en ce moment (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) : faites donc un Grenelle de l'enseignement ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. le président. Mes chers collègues, je vous en prie ! Si vous voulez une réponse, écoutez Xavier Darcos, auquel j'ai donné la parole.

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, si je comprends bien, il y a eu deux Palmes d'or à Cannes cette année : la Palme d'or qu'a obtenu le film *Entre les murs* et la Palme d'or de la récupération par le parti socialiste (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche*) d'un film qui, d'ailleurs, soit dit en passant, a été cofinancé par les services de Fadela Amara. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

C'est bien à tort, monsieur le député, que vous cherchez à exploiter un film qui montre le dévouement des enseignants. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. le président. Mes chers collègues, serait-il possible d'écouter la réponse de M. le ministre ?

M. le ministre de l'éducation nationale. C'est bien à tort que vous cherchez à opposer les enseignants, les familles et le ministère à propos d'une oeuvre cinématographique.

D'ailleurs, je ne sais pas exactement dans quelle fiction nous vivons. La vision apocalyptique que vous décrivez n'a aucune réalité. Ainsi que je l'ai déjà souligné, à la rentrée prochaine, nous aurons exactement le même encadrement éducatif dans les lycées, dans les collèges et à l'école primaire. (*Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Vous avez cité l'école primaire et vous êtes vous-même élu de Loire-Atlantique. Or, dans ce département, on compte vingt-trois élèves par classe dans les écoles élémentaires, vingt-six par classe dans les écoles maternelles, et, bien qu'il n'y ait pas d'évolution sensible de la démographie, le nombre de postes y augmentera de vingt-trois.

Contre quoi êtes-vous donc ? Contre l'accompagnement éducatif que nous organisons gratuitement pour tout le monde ? Contre les stages que nous offrons aux élèves de CM1 et CM2, et qui leur permettent de remédier à leurs difficultés et de pouvoir entrer en sixième ? (*" Très bien ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*) Contre la distribution gratuite, à tous les Français, des programmes de l'école primaire - 4,5 millions d'exemplaires ? (*Mêmes mouvements.*) Ou, tout simplement, contre le fait que l'école se réforme à livre ouvert, en s'adressant à l'opinion qui, d'ailleurs, l'approuve ?

Une chose me surprend beaucoup dans ce que vous dites, vous et vos amis politiques, c'est que cela ne correspond pas du tout à ce que pensent les Français. (*" Périgueux ! Périgueux ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*) Lorsque nous leur demandons leur avis sur les nouveaux programmes de l'école primaire, nous voyons que seuls 7 % d'entre eux les désapprouvent. (*Huées et claquements de pupitre sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche, et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. le président. Je vous remercie, monsieur le ministre.

M. le ministre de l'éducation nationale. Lorsque nous proposons une réforme de l'accompagnement éducatif, tout le monde y est favorable. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche, et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Vous ne m'empêchez pas de dire la vérité. Vous ne m'empêchez pas de continuer à agir : l'école continuera à se réformer malgré vos cris, vos dénégations et vos attaques personnelles. (*Mmes et MM. les députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire se lèvent et applaudissent longuement. - Applaudissements sur les bancs du groupe Nouveau Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche, et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. le président. Asseyez-vous, mes chers collègues, nous poursuivons.

Données clés

Auteur : [M. Michel Ménard](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 564

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 mai 2008